

**SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF**

8 Avenue des Canuts - 69100 VAULX EN VELIN  
Société anonyme coopérative financière à capital variable  
au capital de 69 583 260 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2024

**SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF**

8 Avenue des Canuts - 69100 VAULX EN VELIN

Société anonyme coopérative financière à capital variable

au capital de 69 583 260 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société financière de la NEF,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société financière de la NEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>La NEF comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédits inhérents à ses activités pour un montant de 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 comme indiqué dans les notes 1.1 et 2.4 de l'annexe aux comptes sociaux.</p> <p>Les dépréciations sont estimées sur base individuelle en se fondant sur la valorisation du bien mis en garantie et sur des taux de récupérations historiques construits après le passage en douteux des créances concernées.</p> <p>L'estimation des dépréciations et des provisions fait appel au jugement et relève d'estimations comptables du fait de l'incertitude sur les montants qui seront recouvrés ainsi que des délais pour les recouvrer.</p> <p>Nous avons considéré la détermination des dépréciations des créances comme un point clé de l'audit en raison de l'importance relative de ces postes dans le bilan et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction s'agissant de la détermination des flux futurs estimés ainsi que de la valeur des garanties associées.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données sous-jacentes et le bien-fondé des hypothèses retenues par la direction pour déterminer le montant comptabilisé au titre des dépréciations des créances à l'actif du bilan. Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pris connaissance du dispositif de gouvernance et de contrôle interne relatif à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des dépréciations,</li><li>- testé la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs à ces procédures y compris les contrôles informatiques pertinents,</li><li>- contrôlé le respect des règles de déclassement des « encours sains » en « encours douteux »,</li><li>- testé la qualité des états clés émanant du système d'information.</li></ul> <p>Concernant les dépréciations, nos procédures d'audit substantives ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- contrôler l'exactitude arithmétique des calculs réalisés ainsi que les hypothèses retenues pour la détermination du taux de recouvrement des créances pour les contreparties en procédure collective,</li><li>- s'assurer par sondage, de la correcte valorisation des garanties,</li><li>- tester au 31 décembre 2024, sur une sélection de dossiers de crédit les plus significatifs, les hypothèses retenues pour l'estimation des dépréciations individuelles y afférentes.</li></ul> <p>Nous avons également apprécié les informations présentées dans les notes 1.1 « Règles et méthodes comptables – crédits à la clientèle et dépréciations » et 2.4 « Notes aux opérations avec la clientèle » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit.</p>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil de surveillance consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 et L.22-10-10 du Code de commerce.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société financière de la NEF par l'assemblée générale du 16 mai 2020 pour le cabinet RSM Paris et du 21 mai 2022 pour le cabinet Exponens Conseil et Expertise.

Au 31 décembre 2024, le cabinet RSM Paris était dans sa 5<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Exponens Conseil et Expertise dans sa 21<sup>ème</sup> année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de

la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris, le 25 avril 2025

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Exponens Conseil et Expertise**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Sebastien MARTINEAU**

Associé

**Nathalie LUTZ**

Associée

# SOCIETE FINANCIERE DE LA NEF

---

## LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

### *Principes Comptables et méthodes d'évaluations*

Les principes comptables généraux présentés s'appliquent aux principaux postes des états financiers. Les principes comptables spécifiques sont présentés dans les différentes notes annexes auxquelles ils se rapportent.

**Les comptes annuels** de la société NEF ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. La Nef utilise donc les normes comptables françaises et non IFRS (International Financial Reporting Standard).

La Nef a pour modèle de gestion principal la détention d'actifs jusqu'à échéance, au niveau des crédits comme des titres. Cela se traduit notamment par la comptabilisation préférentielle en titres d'investissements plutôt qu'en titres de placements.

**Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

**Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre.

La colonne « actif » détaille le patrimoine de la société qui se décompose notamment de prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique...) nécessaires à l'activité. La colonne « passif » répertorie les dettes de la société notamment envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes) et envers d'autres établissements de crédit.

**Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les « engagements de financement donnés » enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les « engagements de financement reçus » enregistrent les accords de refinancement non utilisés.

Les informations présentées dans **les annexes** aux comptes annuels se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers de la Nef, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées

**BILAN AU 31/12/2024 EN MILLIERS D'EUROS**

<b>ACTIF</b>	<i>renvois</i>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Caisses, Banques Centrales, CCP	2.5	<b>142 162</b>	71 690
Effets publics et valeurs assimilées	2.3	<b>91 743</b>	93 063
Créances sur les établissements de crédit	2.5	<b>42 425</b>	108 364
Opérations avec la clientèle	2.4	<b>880 076</b>	803 605
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	<b>1 260</b>	1 854
Actions et autres titres à revenu variable	2.3	<b>6 415</b>	6 970
Participations et autres titres détenus à long terme	2.1	<b>4 923</b>	4 618
Parts dans les entreprises liées	2.1	<b>1 754</b>	2 284
Immobilisations incorporelles	2.2	<b>4 306</b>	3 849
Immobilisations corporelles	2.2	<b>95</b>	147
Autres actifs	2.3	<b>14 397</b>	16 854
Comptes de régularisation	2.3	<b>1 632</b>	7 346
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 191 189</b>	1 120 646
<b>PASSIF</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Banques centrales, CCP		<b>0</b>	
Dettes envers les établissements de crédit	3.2	<b>22</b>	0
Opérations avec la clientèle	3.1	<b>1 091 174</b>	1 033 329
Dettes représentées par un titre	3.1	<b>6 075</b>	0
Autres passifs	3.1	<b>2 145</b>	1 622
Comptes de régularisation	3.2	<b>1 141</b>	3 147
Provisions pour risques et charges	2.6	<b>165</b>	55
Dettes subordonnées	3.1	<b>17 722</b>	17 739
Capitaux propres hors FRBG	3.3	<b>72 746</b>	64 754
<i>Capital souscrit</i>	1.6	69 583	63 784
<i>Primes d'émission</i>		<b>0</b>	0
Réserves		<b>1 665</b>	1 665
<i>Report à nouveau (+ / -)</i>		-695	-1 406
<i>Résultat de l'exercice (+ / -)</i>		<b>2 193</b>	711
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 191 189</b>	1 120 646
<b>HORS BILAN</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<i>Engagements de financement</i>	4	<b>56 921</b>	53 109
<i>Engagements de garantie</i>	4	<b>3 404</b>	3 195
<i>Engagements sur titres</i>			
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>0</b>	
<i>Engagements de financement</i>	4	<b>0</b>	0
<i>Garanties reçues</i>	4	<b>209 229</b>	208 261

*La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.*

**COMPTE DE RÉSULTAT 2024 EN MILLIERS D'EUROS**

		renvois	<b>31/12/2024</b>	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	5.1	24 225	17 974	
- Intérêts et charges assimilés	5.1	4 034	1 795	
+ Revenus des titres à revenu variable	5.2	7	0	
+ Commissions (produits)	5.3	1 753	1 774	
- Commissions (charges)	5.3	207	171	
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5.4	-149	30	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5.5	22	31	
- Autres charges d'exploitation bancaire	5.5	81	86	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>21 536</b>	17 758	
- Charges générales d'exploitation	5.6	12 580	11 006	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.6	883	966	
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 073</b>	5 786	
+/- Coût du risque	5.7	-5 580	-5 021	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 493</b>	765	
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.8	-51	-218	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>2 442</b>	547	
+/- Résultat exceptionnel	5.9	-147	92	
- Impôts sur les bénéfices		-102	73	
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 193</b>	711	

La colonne « renvois » fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

## ANNEXE AUX COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros (K€)

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit.

Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

#### 1-1 Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Les crédits rachetés à d'autres établissements sont inscrits à l'actif pour le montant du capital restant dû ; l'écart entre le prix d'acquisition et le capital restant dû est réparti sur la durée restante à courir sur chaque prêt et déduit du produit d'intérêts ; en 2024, le montant déduit s'est élevé à 3 972 K€.

Les crédits sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non-recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois.

Dans l'encours douteux, La Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis. Les créances douteuses compromises sont des créances dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. A l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses – échus et non échus - sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2024, ce calcul se traduit par une augmentation du montant des dépréciations de 102 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

#### 1-2 Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

Pour les valeurs cotées, nous utilisons les cours de bourse.

Pour les valeurs non cotées, nous utilisons la valeur liquidative fournie par la société de gestion.

Pour les titres de participation, nous utilisons la situation nette.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition

##### *Titres de placement*

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres

##### *Titres d'investissement*

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres correspond à l'échéance à leur valeur de remboursement. Ces écarts sont amortis selon la méthode actuarielle.

##### *Titres de participations et entreprises liées*

Les titres de participations et parts dans les entreprises liées, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la situation nette et les perspectives d'évolution, fait apparaître une moins-value latente.

##### *Titres de transactions*

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine, sont soit acquis ou vendus avec l'intention de

les revendre ou de les racheter à court terme soit détenus par un établissement du fait de son activité de mainteneur de marché

La Nef ne détient pas de portefeuille de titres de transactions

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

### **1-3 Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations

Les taux utilisés sont les suivants :

- Logiciels 25% (durée 4 ans) pour les logiciels courants et 14% (durée 7 ans) pour les logiciels bancaires et applications métiers
- Constructions – Façade 3,33 % (durée 30 ans)
- Constructions - Fondation – Ossature 2,5 % (durée 40 ans)
- Constructions – Équipements techniques 6,67 % (durée 15 ans)
- Constructions - Aménagements intérieurs 10% (durée 10 ans)
- Matériel de transport 20 % (durée 5 ans)
- Matériel de bureau et informatique 25 % (durée 4 ans)

Critères de distinction entre actifs ou charges utilisés pour l'enregistrement des frais de recherche et développement et des logiciels en cours de création :

- Tout projet d'immobilisations de dépenses liées à des logiciels doit indiquer concrètement l'intention de produire le logiciel concerné, de s'en servir durablement pour répondre à ses propres besoins, générer des avantages économiques futurs, avoir une probabilité élevée de succès technique.
- Conformément à la méthodologie projet en place à la Nef, cela passe notamment par la réalisation d'études d'opportunité, d'une note de cadrage et d'un cahier des charges.
- Tout projet doit être saisi dans un outil de gestion adapté au suivi comptable du projet, maintenu par le Project Management Officer, répertoriant notamment le temps passé par les salariés sur le projet

### **1-4 Passif social de l'entreprise**

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurance ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2024 car les montants déjà versés couvraient le besoin.

### **1-5 Recours à des estimations et jugements**

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 31 décembre 2024, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour le montant des pertes de crédit attendues des actifs financiers ainsi que des engagements de financement et de garantie.

### **1-6 Capital social**

Le capital social est variable. Il est composé de parts sociales A et parts B qui bénéficient d'une rémunération supérieure aux parts A.

## 2 – Détails des postes du bilan : ACTIF

2.1.1 – Variation des titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<b>Participations et autres titres détenus à long terme</b>				
Valeurs brutes	2 464			2 464
Avances en compte courant	561	22		583
Dépréciations des titres et avances	434	12		446
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 591</b>	<b>10</b>		<b>2 601</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
Valeurs brutes	2 113			2 113
Avances en compte courant	2 974	8	500	2 482
Dépréciation des titres et avances	2 803	45	7	2 841
<b>Valeur nette</b>	<b>2 284</b>	<b>-37</b>	<b>493</b>	<b>1 754</b>
Dépôts de garantie	2 027	594	299	2 322
<b>Valeur nette de l'ensemble des participations</b>	<b>6 902</b>			<b>6 677</b>

2.1.2 Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus			Prêts et avances consentis et non remboursés	Dépréciations sur prêts et avances	Valeur nette des prêts et avances	montant des cautions et avals du dernier exercice fournis	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net ou perte du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Dépréciations	Nette							
<i>A - FILIALES (50 % environ détenus)</i>													
NEF CAPITAL PATIENT	125	1	100%	125	125		1 385	916	468	18	-448		
NEF GESTION	24		100%	589	581	8	0		0	34	4		
NEF SERVICE CONSEIL - NEF INVESTISSEMENT (ex NCEM)	403		99,5%	894	894		244	176	68	5	-31		
SCI COTE MARGUERITE	5		99,5%	5	5		853		853	781	-48		
COCAGNE INVESTISSEMENT	1 084		45,6%	500	148	352					-10		
<i>B – PARTICIPATIONS dans lesquelles la société détiend entre 10 et 50%</i>				<b>724</b>	<b>417</b>	<b>307</b>	<b>583</b>		<b>583</b>				
TERRE DE LIENS GESTION	8	4 789	45%	3		3				2 337	386		
ENERGIE PARTAGEE COOPERATIVE	12	13	33%	4		4				1 036	32		
TAMA	300		32%	93	30	63				4	-4		
COOPERATIVE COCAGNE COMMANDITE	10		20%	2		2				6	2		
SCI LYON	800		15%	120		120	583		583	350	9		
SEFEA	981		13%	501	386	115				8	6		
<i>C – AUTRES PARTICIPATIONS inférieures à 10%</i>				<b>1 740</b>	<b>29</b>	<b>1 711</b>							
<i>Total par catégorie (A + B + C)</i>				<b>4 577</b>	<b>2 194</b>	<b>2 383</b>	<b>3 065</b>	<b>1 093</b>	<b>1 972</b>				

2.1.2.1 Informations sur les filiales et participations	Total	Entreprise liées	Participations
Valeur Brute totale	7 642	4 595	3 047
Dépréciations	-3 287	-2 841	-446
Valeur Nette	4 355	1 754	2 601

Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, les informations concernant les filiales concernent les comptes 2024, mais celles sur les autres participations figurant dans le tableau peuvent avoir trait à un exercice antérieur

La Nef a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation s'il était établi des comptes consolidés. En cumulé aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions du règlement N° 2020-01 du 9/10/2020 de l'Autorité des Normes Comptables étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-après.

**Nef Capital patient** est une société de capital-risque créée en 2015 détenue à 100% par la Nef, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle a racheté en 2019 les parts que la Nef détenait dans le fonds Sens. Elle ne compte plus de salariés et n'a plus d'activité autre que détenir quelques participations

d'entreprises de l'ESS.

**Nef Service Conseil** (anciennement Nef Investissement) est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). La Nef a acquis la totalité des parts. Elle ne compte plus de salariés et n'a plus d'activité. Elle a pour vocation d'être fermée à court-terme. L'écart entre la valeur du capital et la valeur brute des titres est lié à un "coup d'accordéon". La Nef a ainsi passé une dépréciation totale sur la valeur de ses titres et Nef Services Conseil a pu améliorer la situation de ses capitaux propres.

**La SCI Côté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Elle est locataire d'environ 37% de l'immeuble Woopa de Vaulx-en-Velin dont le propriétaire est la société Allianz-Pierre ; elle sous-loue ces locaux à la Nef et à plusieurs autres sociétés. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

**Nef-Gestion** assure depuis mi 2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste. Cette activité a été arrêtée courant 2023. L'écart entre la valeur du capital social (24K€) et la valorisation brute des titres (589 K€) s'explique par la réalisation d'un "coup d'accordéon" en 2018. La Nef a ainsi passé une dépréciation sur la valeur de ses titres (581K€) et Nef Gestion a pu retrouver une situation de capitaux propres positifs.

**Coopérative** Cocagne, Terre de liens gestion, Energie Partagée sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

**TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

**SCI Lyon** : abrite un centre de coworking, la Nef détient des parts ainsi qu'un compte courant rémunéré.

**SEFEA** (Société Européenne de Finances Éthiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 Portefeuille Titres	Titres de Placements	Titres d'Investissement	31/12/2024	31/12/2023
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>		92 600	92 600	94 100
dont surcote restant à amortir		720	720	924
dont décote restant à amortir		-1 686	-1 686	-2 073
Créances rattachées		103	103	113
Dépréciations				
<b>Valeur nette bilan</b>		91 737	91 737	93 063
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>		997	997	1 713
dont surcote restant à amortir		0	0	2
dont décote restant à amortir		0	0	
Créances rattachées		124	124	140
Dépréciations				
<b>Valeur nette bilan</b>		1 121	1 121	1 854
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	6 705		6 705	6 970
Dépréciations	-145		-145	
<b>Valeur nette bilan</b>	6 560		6 560	6 970
<b>TOTAL</b>	6 560	92 858	99 419	101 888

Valeurs estimatives	Titres de Placements	Titres d'Investissement	TOTAL 2024	TOTAL 2023
Effets publics et valeurs assimilées		85 102	85 102	86 046
Obligations et autres titres à revenu fixe		991	991	1 478
Actions et autres titres à revenu variable	7 247		7 247	7 392

Plus et moins-values latentes	Titres de Placements	Titres d'Investissement	TOTAL 2024	Total 2023
Effets publics et valeurs assimilées		-6 635	-6 635	-7 017
Obligations et autres titres à revenu fixe		-131	-131	-376
Actions et autres titres à revenu variable	541		541	421

Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 43 mois, ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 32 447 K€ provenant de comptes à terme de la clientèle et de TSR à plus de 43 mois et de livrets de la clientèle pour 60 411 K€. Les moins-values latentes sur les titres d'investissement sont liées au contexte de remontée des taux. Conformément à l'article 2342-3, du règlement ANC 2014-07, les moins-values latentes n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation. En effet, il n'existe pas de forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à leur échéance. La Nef a ainsi enregistré ces titres dans la catégorie titres d'investissement et s'est engagée de ce fait à les conserver jusqu'à maturité.

## 2.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 - Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice			Valeurs brutes à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Incorporelles en cours	755	1 320	1 434	641
Incorporelles en exploitation	8 031	1 395		9 426
Aménagements / travaux	911	8	53	866
Matériel de transport	49		22	27
Mobilier, matériel de bureau	376	5	7	374
Matériel Informatique	785		11	773
Autres immobilisations	6			6
	<b>10 913</b>	<b>2 728</b>	<b>1 527</b>	<b>12 113</b>

Les immobilisations en cours ont trait à des travaux d'améliorations de notre logiciel bancaire.

2.2.2 – Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice			Amortissements à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Logiciels	4 937	823		5 760
Aménagements / travaux	871	20	48	843
Mobilier, matériel de bureau	352	11	6	357
Matériel Informatique	705	29	11	723
Matériel de transport	49		22	27
Autres immobilisations	2			2
	<b>TOTAUX</b>	<b>6 916</b>	<b>883</b>	<b>87</b>
				<b>7 712</b>

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations ; les taux utilisés sont les suivants :

Logiciels 25% (durée 4 ans) pour les logiciel courants et 14% (durée 7 ans) pour les logiciels bancaires et applications métiers ; Constructions – Façade 3,33 % (durée 30 ans) ; Constructions - Fondation 2,5 % (durée 40 ans) ; Constructions – Équipements techniques 6,67 % (durée 15 ans) ; Constructions - Aménagements intérieurs 10% (durée 10 ans) ; Matériel de transport 20 % (durée 5 ans) ; Matériel de bureau et informatique 25 % (durée 4 ans)

### 2.3 Autres actifs

	VNC au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	VNC à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	755	1 320	1 434	641
Incorporelles en exploitation	3 094	1 395	823	3 666
Aménagements / travaux	40	8	25	23
Mobilier, matériel de bureau	24	5	12	17
Matériel Informatique	80		30	50
Matériel de transport				
Autres immobilisations	4			4
<b>TOTAUX</b>	<b>3 997</b>	<b>2 728</b>	<b>2 324</b>	<b>4 401</b>

2.3.1 Ventilation des créances par échéance contractuelle	< 3 mois	>3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	total
Effets publics et valeurs assimilées		12 532	45 616	33 486	109	91 743
Créances sur les établissements de crédit		39 300	457		2 668	42 425
Crédits à la clientèle	27 191	68 026	323 829	425 004	36 027	880 077
Obligations et autres titres à revenu fixe			1 142		118	1 260
Actions et autres titres à revenu variable				6 415		6 415
Dépôts de garantie versés					58	58
Débiteurs divers	687	2 061	5 854	2 865	2 873	14 339
Charges constatées d'avances	1 404					1 404
Produits à recevoir						
Comptes de régularisation divers débiteurs	227					227
<b>Total des créances</b>	<b>29 510</b>	<b>121 919</b>	<b>376 898</b>	<b>467 770</b>	<b>41 852</b>	<b>1 037 949</b>

Le poste Débiteurs divers inclut 11 420 K€ de primes liées à des rachats de crédits, cette somme est répartie selon la durée restant à courir sur les prêts concernés.

## 2.4 Opérations avec la clientèle

### 2.4.1 Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2024

Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sain	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création et la reprise d'entreprises	Nombre de prêts	1208	133	156	1497	43%
	Nombre de prêts en %	81%	9%	10%	100%	
	Encours	176 071	16 814	13 408	206 293	23%
	Encours en %	85%	8%	6%	100%	
	Dépréciations constatées	-5	-3 665	-11 242	-14 912	59%
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	8	0	1	9	0%
	Nombre de prêts en %	89%	0%	11%	100%	
	Encours	392	0	75	467	0%
	Encours en %	84%	0%	16%	100%	
	Dépréciations constatées	0	0	-23	-23	0%
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	1 206	66	75	1 347	39%
	Nombre de prêts en %	90%	5%	6%	100%	
	Encours	569 478	8 532	8 594	586 604	65%
	Encours en %	97%	1%	1%	100%	
	Dépréciations constatées	0	-1 601	-6 340	-7 941	32%
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	307	188	18	513	15%
	Nombre de prêts en %	60%	37%	4%	100%	
	Encours	22 059	1 369	3 061	26 488	3%
	Encours en %	83%	5%	12%	100%	
	Dépréciations constatées	0	-635	-1 653	-2 289	9%
Rachats de crédits	Nombre de prêts	91	1	0	92	3%
	Nombre de prêts en %	99%	1%	0%	100%	
	Encours	79 697	1 463	0	81 161	9%
	Encours en %	98%	2%	0%	100%	
	Dépréciations constatées	0	0	0	0	0%
Ensemble des prêts en cours	Nombre de prêts	2 820	388	250	3 458	100%
	Nombre de prêts en %	82%	11%	7%	100%	
	Encours	847 697	28 178	25 138	901 013	100%
	Encours en %	94%	3%	3%	100%	
	Dépréciations constatées	-5	-5 902	-19 258	-25 165	100%
Taux de dépréciation global		0%	-21%	-77%	-3%	-2%

L'encours des prêts a augmenté de 10% en 2024.

Les prêts douteux représentent 5,9 % de l'encours, les crédits en faveur de la création d'entreprises sont les plus risqués puisque 15% de l'encours de ce secteur est provisionné.

Les crédits douteux sont en moyenne provisionnés à hauteur de 47%.

2.4.2 Variation des créances douteuses	31/12/2024	31/12/2023	Evolution
Valeur brute des créances douteuses	53 316	45 424	17%
Dépréciation des créances	-25 165	-19 639	28%
<b>Valeur nette des créances douteuses</b>	<b>28 151</b>	<b>25 785</b>	<b>9%</b>

2.4.3 Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction	encours fin 2024	encours fin 2023	% des fonds propres
BIOCOOP SA	606	836	0,83%

2.4.4 Intérêts courus à recevoir :		31/12/2024
- sur prêts de trésorerie	45	
- sur prêts d'équipement	4 186	
- sur prêts immobiliers	1	
- sur prêts participatifs	18	
- sur prêts douteux	73	
- dépréciation des intérêts courus douteux	-65	
<b>Total des intérêts courus à recevoir</b>	<b>4 258</b>	

## 2.5 Opérations avec les établissements de crédit

Depuis 2024, les comptes de la Société Financière de la Nef n'entrent plus dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif.

2.5.1 Dépôts et placements de trésorerie	31/12/2024	31/12/2023	Evolution
Banque de France	142 162	71 690	98%
Compte à vue BPCE*	4	182	-98%
Dépôts à terme à la Caisse d'épargne Rhône Alpes*	39 300	96 300	-59%
Dépôt à vue ou à durée indéterminée chez le Crédit Coopératif*	431	1 493	-71%
Dépôt à vue à la Caisse d'épargne Rhône Alpes*	560	579	-3%
Dépôts à vue chez Natixis*		6 115	-100%
Dépôt à terme Sefea	457	707	-35%
Autres	140	152	-8%
Intérêts courus	1 533	2 838	-46%
<b>Totaux</b>	<b>184 587</b>	<b>180 054</b>	<b>3%</b>

## 2.6 Dépréciations et provisions

2.6 Dépréciations et provisions	dépréciations au début de l'exercice	augmentations	diminutions	dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	19 640	10 635	4 986	25 288
Dépréciations des titres de placement				
Dépréciations des immobilisations financières	3 236	51		3 287
Provision pour risques et charges	55	113	3	165
<b>TOTAUX</b>	<b>22 932</b>	<b>10 798</b>	<b>4 989</b>	<b>28 740</b>

### 3 – Détails des postes du bilan : PASSIF

3.1 Ventilation des dettes par échéance contractuelle	< 3 mois	>3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	total
Dettes envers les établissements de crédit					22	22
Compte à terme de la clientèle	19 638	35 517	50 645	20 969		126 769
Livrets					883 459	883 459
Clientèle financière	1 450		4 625			6 075
Comptes de passage					16 839	16 839
Comptes à vue					63 407	63 407
Intérêts courus non échus					699	699
Créditeurs divers					2 145	2 145
Comptes de régularisation					1 141	1 141
Dettes subordonnées		3 000	14 600		122	17 722
<b>Total des dettes</b>	<b>21 089</b>	<b>35 517</b>	<b>58 270</b>	<b>35 569</b>	<b>967 834</b>	<b>1 118 278</b>

Les Dettes subordonnées ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI), la Banque Alternative Suisse (BAS) et le fonds d'épargne salariale FPS Mirova Solidaire ; elles sont destinées à renforcer les fonds propres et le ratio de solvabilité.

Sur l'année 2024, 1581 comptes bancaires inactifs ont été clôturés qui ont entraîné un dépôt de 598 K€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations. À fin décembre 2024, 6272 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant total estimé à 31 881 K€.

Les dettes envers les établissements de crédit sont constituées par des comptes à vue chez Natixis. Cela correspond au fait que la Nef utilise les services de Natixis pour sa connexion au système interbancaire (virements/prélèvements SEPA pour ses livrets, comptes à vue, déblocages de ses crédits, etc.). Le solde de ce compte correspond chaque jour à la somme de l'argent reçu et envoyé par les clients de la Nef et les déblocages crédits effectués par la Nef. Il a vocation à rester à un faible niveau. Au 31.12.2024, il était très légèrement en négatif.

3.2 Evolution des fonds propres	31/12/2023	augmentation	diminution	31/12/2024	évolution
Capital en euros	63 784	8 168	2 369	69 583	9%
Réserves	1 665			1 665	
Report à nouveau	-1 406		711	-695	49%
Résultat de l'exercice	711	2 193	-711	2 193	208%
<b>Evolution des fonds propres</b>	<b>64 754</b>	<b>10 361</b>	<b>2 369</b>	<b>72 746</b>	<b>12%</b>
Nombre de sociétaires	48057	2 182	794	49445	3%

En 2024, 271 999 nouvelles parts sociales de 30€ chacune ont été souscrites par les sociétaires et 78 974 leur ont été remboursées. Le résultat bénéficiaire de 2023 s'élevant à 711 316.13 € a été affecté à la diminution du compte de report à nouveau. Pendant l'exercice 2024, 2 379 K€ de demandes de remboursement de parts ont été enregistrées qui seront remboursées après l'Assemblée générale de mai 2025.

### 4 – Informations sur les éléments hors bilan

Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués (56 921 K€). Les engagements de garantie donnés correspondent à des garanties données à la clientèle (3 404 K€).

Les engagements de garantie reçus viennent en couverture de l'encours des crédits, ils ont été accordés par des clients ou des fonds de garantie. (209 929 K€).

## 5 - Informations sur le compte de résultat

5.1 Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2024	31/12/2023
<b>Intérêts et produits assimilés</b>		
Sur opérations avec les établissements de crédit	5 100	3 070
Sur opérations avec la clientèle	17 703	13 756
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 284	945
Autres intérêts et produits assimilés	139	203
<b>Total Intérêts et produits assimilés</b>	<b>24 225</b>	<b>17 974</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		
Sur opérations avec les établissements de crédit	-14	
Sur opérations avec la clientèle	-3 061	-889
Autres intérêts et charges assimilés	-959	-906
<b>Total Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-4 034</b>	<b>-1 795</b>
<b>Produits nets d'intérêts et revenus assimilés</b>	<b>20 191</b>	<b>16 179</b>

Le retour à des taux d'intérêts plus rémunérateurs depuis deux ans entraîne une hausse importante des produits nets d'intérêts (+25%).

L'étalement de la prime de remboursement lié aux opérations de rachat de crédits est comptabilisé en diminution des produits d'intérêts (par parallélisme avec le traitement recommandé par le règlement ANC 2014-07 pour les primes ou les décotes liées aux titres à revenus fixes).

5.2 Revenus des titres à revenu variable	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes	7	0
<b>5.3 Produit net des commissions</b>		
Produits sur opérations avec les établissements de crédit		
Produits sur opérations avec la clientèle	1 753	1 774
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-20	-13
Charges sur opérations avec la clientèle	-187	-158
<b>Total produits net des commissions</b>	<b>1 546</b>	<b>1 603</b>
<b>5.4 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>		
Reprises de dépréciations des titres de placement		
Plus-values de cession	2	30
Moins-values de cession	-6	
Dépréciations des titres de placement	-145	
<b>Solde des gains et pertes sur opérations du portefeuille de placements</b>	<b>-149</b>	<b>30</b>
<b>5.5 Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>		
Charges refacturées à d'autres sociétés	1	2
Autres produits divers d'exploitation	21	29
Produits rétrocédés	-48	-43
Charges diverses d'exploitation bancaire	-32	-43
<b>Solde des autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-59</b>	<b>-55</b>
<b>5.6 Charges générales d'exploitation</b>		
Charges de personnel	-7 192	-6 466
Impôts et taxes	-352	-361
Services extérieurs	-5 020	-4 130
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	-1	-48
Autres charges diverses d'exploitation	-15	-2
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-12 580</b>	<b>-11 006</b>

<b>5.6.1 Effectifs en équivalent temps plein</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre moyen de salariés pendant l'année	124	119
Effectif en fin d'année	128	120

<b>5.6.2 - Rémunération des membres des organes de direction et de contrôle</b>	<b>2024</b>
Rémunération brute globale des membres du Directoire	340
Jetons de présence	- néant -
Dédommagements versés au Conseil de Surveillance	10
Honoraires du Commissaire aux comptes	110
Moyenne des sommes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées *	82

La rémunération brute globale des membres du Directoire comprend les rémunérations de toutes natures (salaires, indemnités de mandat, avantages en nature)  
L'entreprise est en conformité avec son agrément d'entreprise solidaire \*

<b>5.7 Coût du risque</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	-10 635	-11 034
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	-3 509	-1 836
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	-144	-1 033
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	5 007	3 008
Compensation FEI	3 701	5 873
<b>Coût du risque</b>	<b>-5 580</b>	<b>-5 021</b>

<b>5.8 Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Dépréciations sur opérations sur titres et opérations diverses		-3
Dépréciations des immobilisations financières	-51	-217
Reprises de dépréciations des immobilisations financières		1
<b>Solde des gains et pertes sur actif immobilisé</b>	<b>-51</b>	<b>-218</b>

<b>5.9 Résultat exceptionnel</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	-113	-6
Charges exceptionnelles	-61	-89
Plus-values de cession sur titres		
Reprises de provisions pour risques et charges	3	156
Produits exceptionnels	17	19
Plus-values de cession sur immobilisations	5	12
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-147</b>	<b>92</b>

## 6 – Faits significatifs de l'exercice

La Nef a calculé son Impôt sur les Sociétés en prenant en compte les déficits reportables conformément aux règles en vigueur (déficit fiscal reportable de -1 917 K€).

En parallèle, la Nef a bénéficié d'un Crédit Impôt Famille et d'un Crédit d'Impôt Mécénat.

La Nef a obtenu son autonomie pour exercer son activité en toute indépendance c'est-à-dire sans l'adossement du Crédit Coopératif qui garantissait sa solvabilité et sa liquidité suite à la décision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. La convention qui liait la Nef et le Crédit Coopératif a été résiliée en date du 19/08/2024.